



Réunion du bureau du 16 novembre 2021

Personnes présentes : Viviane Durand Guerrier, Anne Cortella, Edwige Godlewski, Gilbert Monna, Louise Nyssen, Denis Roth.

Excusés : Simon Modeste, Gilles Aldon.

1. Préparation de l'AG extraordinaire du 14 décembre

1.1. Révision des Statuts

Les changements ont été effectués et justifiés par Viviane dans un document séparé, conformément à nos discussions.

1.2. Révision du Règlement intérieur

Les changements ont été effectués et justifiés par Viviane dans un document séparé, conformément à nos discussions.

1.3. Ecriture inclusive dans le texte des Statuts et du Règlement intérieur

Il faudra prendre le temps de réfléchir à la question du point médian car le débat va être assez long et complexe. Une phrase au début précisant que les termes de fonction s'entendent au masculin et au féminin n'a pas sa place dans les statuts. Mais nous pouvons écrire tout de même des phrases comme « est libre de choisir de son délégué ou sa déléguée ou ses délégués ». Il ne faudra pas lancer le débat en AG car c'est chronophage.

1.4. Composition du bureau

Il faudra expliquer en AG que dans le bureau il y a les membres statutaires (présidente, secrétaire et secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint) plus Edwige, Gilles et Anne qui représente l'adirem. Anne ne sera plus présidente de l'adirem et va sans doute laisser sa place au bureau.

Suivant les sujets on invitera d'autres membres de la commission

2. Date AG ordinaire et dates réunions bureau

2.1. L'AG extraordinaire

Elle est prévue le 14 décembre 2021. Un sondage est en cours pour choisir l'horaire. Il sera clôt vendredi.

2.2. L'AG ordinaire

Deux dates sont possibles

- mercredi 19 janvier 2022 après midi en présentiel à Paris, 15h-18h
- mercredi 26 janvier 2022 après midi en présentiel à Lyon, 14h-17h

Un sondage sur ces deux dates sera envoyé aux membres de la CFEM dès que la plage de l'AGE sera fixée.

Prévoir

- la possibilité d'une visio

- un bureau le matin avant l'assemblée générale. Pour Anne Cortella et Louise Nyssen, ça ne serait pas possible le 19 au matin.
- de demander des pouvoirs pour avoir les 2/3 de participants.
- de rappeler que ce sont les composantes qui financent les déplacements des participants.

2.3. Réunion de bureau en mars 2022

Une réunion du bureau est prévue en présentiel à Paris jeudi 31 mars à 9h30 en lien avec le *colloquium* du 1er avril. Elle était initialement prévue le 30 parce que Simon a la réunion du comité ARDM le 31 au matin, mais pourra peut-être se libérer quand même. Il faut demander une salle à l'IREM de Paris, afin que nous soyions sur le lieu du *colloquium*.

A l'avenir, il faudrait envisager de coupler l'AG de la CFEM avec le *colloquium* CFEM-ARDM.

2.4. Réunion de bureau en juin

Prévoir une autre réunion de bureau avant l'été à Lyon, à organiser plus tard

3. Mise en route du colloquium

3.1. Proposition pour un groupe qui organiserait le *colloquium*

- Viviane Durand-Guerrier, coordinatrice
- Responsable du séminaire de l'ARDM : Simon Modeste et Julie Horock
- Edwige Godlewski,
- Charlotte Derouet
- Elise Janvresse ? Viviane va lui écrire.

Appel : est-ce qu'il y a des membres du bureau qui veulent rejoindre ce groupe.

3.2. Premières pistes (Voir le fichier : petit historique.)

Jusqu'en 2014, on a invité des personnes pour donner des conférences, par exemple des lauréats de médailles. Depuis 2015, on organise plutôt des demi-journées thématiques.

Quelques idées et points de vue échangés

- Donner aux invités des conférences suffisamment de temps pour présenter ce qu'ils font.
- La table ronde n'est pas indispensable. On peut aussi envisager deux conférences et un débat.
- On ne doit pas s'interdire d'inviter un seul conférencier si on veut.
- On s'adresse à un public large, pas uniquement composé de spécialistes de la didactique.

Viviane a plutôt réfléchi en termes de thèmes mais on peut aussi réfléchir en termes de personnes (ceux qui ont eu des médailles, en France ou à l'étranger).

Un sujet d'actualité : l'enseignement des maths dans un contexte pluri-disciplinaire. On peut s'y intéresser par rapport à l'enseignement dans la voie professionnelle du lycée ou dans l'enseignement scientifique du tronc commun de la voie générale. Viviane y pensait plutôt dans le supérieur : est-il possible de maintenir une activité mathématique en recherche au niveau des interactions avec les autres disciplines ?

Autres sujets possibles : les neurosciences, l'intelligence artificielle, l'edutech (quelle expertise derrière les outils), enseignement des maths dans un contexte pluri-lingue.

4. Pistes pour le prochain bulletin

Voir fichier : document martyr sur le possible contenu du bulletin

Le prochain bulletin est prévu pour début janvier au plus tôt. Viviane a commencé à travailler sur un éditorial. Il faut demander les articles pour le 20 décembre.

- Demander à Jean-Luc Dorier un article décrivant les missions de l'ICMI
Point sur les 3 médailles décernées à ICME-14 : le projet ICMI Awardees Multimedia Online Ressources (Site de ICMI AMOR) vise à rendre accessibles à un public très large les principales œuvres en *mathematics education*, en mettant à disposition en ligne progressivement un matériau spécifique pour chaque lauréat d'un prix Felix Klein ou Hans Freudenthal. Les présentations sont déjà bien avancées pour Brousseau, Chevallard, et Artigue. D'autres sont en cours.
- Anne pense qu'il y a trop de nouvelles des composantes. Elle propose de ne garder que APMEP (Denis) et IHP qui a beaucoup bougé (Sylvie Benzoni). Pour les 150 ans de la SMF : faire une annonce avant et prévoir un article pour après.
- Demander article sur MATHC2+ à Stéphane Seuret.
- Il faudra quelque chose sur le *Colloquium*
- INSMI : Anne propose de demander à Christophe Besse de s'exprimer, à l'occasion du changement de direction.
- Parler de la médaille qui a été décernée à Christine Proust. C'est de l'histoire des maths, il faut demander à quelqu'un qui connaît un peu le sujet (Marc Moyon ?). Si on le met en ligne, faut-il prévoir une rubrique histoire des maths ? Ou bien on considère que c'est en lien avec le CS des irems ? La question reste ouverte.
- Articles sur les AED : Louise pourrait demander des nouvelles sur la liste debat-meef. Il faudrait savoir qui est en responsabilité et pour combien d'heures.
- La formation des enseignants est un sujet à garder pour le bulletin d'après. Voici déjà quelques pistes
 - Doit-on redouter que bientôt la plupart des enseignants de math n'aient plus de licence de math ?
 - Comparer la situation avant et après la réforme
 - Aspect métier : il faudrait redonner de la place à la discipline en soulageant les enseignants de toutes les «éducation à » dont ils sont chargés.
- Congrès ICM-2022 à Saint Petersburg : La CFEM ne pourra pas financer quelqu'un. Mais si un de nos membres y va, il pourrait écrire un article
- NB : le colloque EMF prévu à Cotonou, sera très probablement à distance

5. Points non abordés lors de la réunion précédente selon le temps disponible.

Partie de l'ordre de jour que nous n'avons pas abordée le 6 octobre (la numérotation est celle du compte-rendu de Louise)

Activités et chantiers au niveau national (suite)

2. La participation à différentes instances (CS des IREM, ADIREM, autres ?)
3. La formation des enseignants - quel rôle pour la CFEM (notamment relais au niveau national des situations et des collaborations locales) - rédaction d'un communiqué sur la place des concours
4. Pistes pour accroître notre visibilité, par exemple auprès de cercles de réflexion influents

5. Autres

Activités au niveau International

1. Suivi de ICME-14
2. Préparation de EMF 2022 (Cotonou au Bénin du 12 au 16 décembre 2022)
3. Prise de contact avec l'Organisation Internationale de la Francophonie
4. Participation à ICM2022 (?) (Saint Petersburg, 6-14 juillet 2022)
5. Avoir une relation avec ICMI entre ICME-14 et ICME-15 - proposer un article dans le bulletin de l'ICMI.
6. Relations avec la CIEAEM, société affiliée à l'ICMI.

6. Questions diverses